

Bulletin n°41 – Février 2022

LE PENSEUR 21

le Docteur

Vanessa MESTOUDJIAN-HELBERT,
médecin du travail, prend ses fonctions à compter
du 2 février 2022, en remplacement du Dr Nicole HALIMI,
pour le département de la Côte-d'Or.

Elle recevra les agents de la Côte-d'Or au cabinet médical
situé au sein de la délégation départementale
de l'action sociale, 25, rue de la Boudronnée à Dijon.

Elle pourra être jointe par messagerie :
vanessa.mestoudjian-helbert@finances.gouv.fr
ou au 03 45 42 16 68.

La citation du mois

*Il n'est point de bonheur sans liberté,
ni de liberté sans courage.*

Péricles

À partir du 15 février 2022, pour conserver un
passe vaccinal valide, le délai pour effectuer
sa dose de rappel passe à 4 mois maximum au lieu
de 7 mois. La validité du certificat de rétablissement
(test positif au Covid) est portée à 4 mois
au lieu de 6 mois. Ces nouvelles règles s'appliquent
aux personnes âgées de plus de 18 ans et 1 mois.

Face aux violences intrafamiliales, vous n'êtes pas seuls !

Vous avez des droits, des aides et des solutions existent !

La MASFIP (Mutuelle d'Action Sociale) s'est engagée dans la lutte contre les violences intrafamiliales par son partenariat
avec l'association Resonantes créée en 2015 (www.association.resonantes.fr).

Soutien psychologique, accompagnement budgétaire et financier, aide au logement, outils numériques d'alertes et d'informations
avec l'application gratuite : APP-Elles

N'hésitez pas à télécharger cette application pour vous, votre famille, vos collègues, votre entourage...

Ne nous auto-censurons pas : Toute question, remarque, idée est légitime !

Si vous souhaitez vous exprimer sur la prochaine campagne d'impôt, sur le Nouveau Réseau de Proximité et les accueils de proximité,
sur le déploiement de l'accès des notaires au fichier immobilier, sur votre quotidien à la DRFIP21,

Contactez-nous !

Et ne donnons pas 75 000 € à nos collègues d'autres directions qui se sont mis d'accord sur l'utilisation
de leur enveloppe pour l'amélioration de leur cadre de vie au travail.

Nous en avons besoin aussi. **Rien n'est écrit, l'avenir nous appartient !**

Compte rendu audio covid BERCY du 21/01/2022

"La CGT a dénoncé le nouveau changement de pied du gouvernement s'agissant de la gestion de l'épidémie. Alors que le télétravail
(à sa demande) augmentait ces dernières semaines, il est à craindre que cette dynamique se brise et qu'on reparte à la baisse.
Ce, alors que le virus circule de plus en plus. Ces annonces n'ont pas de justification sanitaire, ce sont des décisions politiciennes
dans la perspective de la campagne présidentielle.

D'avantage de collègues en présentiel, dans la situation sanitaire actuelle, oblige encore plus le ministère à fournir des masques
(à minima chirurgicaux) aux collègues et à accepter la banalisation de la journée de travail (possibilité de diminuer les horaires
sans pénalités) afin d'éviter les transports bondés. [...]

Réponse du ministre :

Le ministère précise que le 2 février, c'est la fin du télétravail obligatoire, mais pas de la re-commandation de télétravail ;
les 3 jours sont toujours recommandés comme en décembre.

Masques : La doctrine n'a pas changé, la fourniture de FFP2 est réservée à quelques situations particulières."

LES INFOS DU MOIS

La parole est à vous !

« Ils sont devenus fous aux impôts » (un médecin)

« Les agents de la DGFIP deviennent les seuls fonctionnaires à ne pas mériter de revalorisation de salaires ? Oui, mais nos directeurs, nos politiciens nous couvrent de louanges ! ça semble suffire !! »

Arrêts maladie "Covid" sans jour de carence prolongés jusqu'au 31 décembre 2022

RAPEL

Les CESU 6-12 ans au format papier sont utilisables jusqu'au 31 janvier 2022. Après cette date, les bénéficiaires devront procéder à l'échange des CESU 2021 avant le 28 février 2022 pour disposer du millésime 2022. Après cette date, ils seront perdus.

Tombola de la CGT :

4 gagnants encore cette année en Côte d'Or !!!!

Rendez vous à l'automne pour (re)tentenr votre chance !

La campagne de l'entretien professionnel a débuté.

Depuis le 20 janvier EDEN RH est ouvert, les entretiens doivent être terminés le 21 mars. Comme chaque année, la CGT est à vos cotés si vous avez besoin. N'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre guide spécial : <http://www.financespubliques.cgt.fr/file/15385/download?token=cpz-BGGO>

Recyclez vos pilles à la DGFIP

Conteneur à votre disposition au RDC rue de la Boudronnée, proche de la fontaine

LES P'TITES BLAGUES DE LA CEGETTE



LA P'TITE RECETTE DE LA CEGETTE:

Roses des sables de Marie

pour 8 personnes.

120 g de pétales de maïs ; 150 g de chocolat

Faire fondre le chocolat au bain-marie, ajouter les pétales de maïs, bien remuer pour recouvrir tous les pétales mais sans les casser.

Déposer des petits tas sur une plaque recouverte de papier-cuisson ou dans des caissettes en papier.

Laisser reposer 4h au réfrigérateur.

Bonne dégustation !



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site